

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1081
4 septembre 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-UNIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 4 septembre 2007, à 10 h 20

Président: M. Faysal KHABBAZ HAMOUI (République arabe syrienne)

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je déclare ouverte la 1081^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter une très cordiale bienvenue à notre nouveau collègue, Son Excellence l'Ambassadeur Dahlgren, de la Suède. Je tiens à l'assurer, au nom de la Conférence et en mon nom personnel, que nous sommes disposés à lui apporter toute l'aide et tout l'appui dont il aura besoin, et nous lui souhaitons bonheur et santé dans ses nouvelles fonctions.

Trois délégations sont inscrites sur la liste des orateurs d'aujourd'hui. Je donne la parole à la première d'entre elles, qui est l'Algérie.

M. KHELIF (Algérie) (parle en arabe): Son Excellence l'Ambassadeur Idris Jazaïry était censé prendre la parole, mais des questions urgentes l'ont empêché, à la dernière minute, de participer à la séance, et il m'a chargé de donner lecture de la déclaration suivante.

(Parle en français)

Monsieur le Président,

Permettez-moi de prime abord de vous exprimer toute la joie et la satisfaction de vous voir accéder à la présidence de nos travaux, qui seront, j'en suis persuadé, couronnés de succès. Votre clairvoyance et vos talents professionnels en sont les gages. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur de Suisse, M. Jürg Streuli, pour l'immense effort consenti durant son mandat en tant que Président de la Conférence. Votre tâche, Monsieur le Président, intervient à un moment difficile, à un moment animé à la fois par la crainte et l'espérance. Elle intervient également à la fin de notre session de 2007, où nous sommes appelés à faire rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies sur les travaux menés cette année au sein de la Conférence, dans l'exercice de son mandat en tant qu'organe multilatéral de négociation en matière de désarmement. À ce propos, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour le projet de rapport que vous nous avez présenté et à remercier par votre entremise le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, et l'ensemble du secrétariat de la Conférence. Il est évident qu'il serait très difficile de refléter dans un rapport de quelques pages la teneur des débats très lisses que nous avons eus tout au long de cette année.

La délégation algérienne, faute d'accord sur le programme de travail, s'est félicitée de la plate-forme commune convenue par les présidents de cette année, qui s'inscrit dans la poursuite du mécanisme amorcé l'année dernière. Nous sommes redevables à l'Ambassadeur d'Afrique du Sud et à ses successeurs, les Ambassadeurs de Sri Lanka, d'Espagne, de Suède, de Suisse et vous-même, Monsieur le Président, pour votre collective abnégation et pour les efforts que vous avez faits successivement et qui nous ont donné un cadre de débat ajoutant plus de visibilité et de continuité à notre travail.

Dans ce cadre, les sept coordonnateurs désignés par les six présidents sous leur seule responsabilité ont fait du bon travail. Leurs conclusions sur le débat thématique concernant l'ensemble des points de l'ordre du jour, figurant dans le document CD/1827, daté du 16 août 2007, représentent, certes, leurs appréciations personnelles; cependant, elles ajoutent de nouvelles idées enrichissant le patrimoine de la Conférence et offrent des pistes vers une compréhension partagée des enjeux.

(M. Khelif, Algérie)

À la lumière de ces débats, six présidents se sont livrés à un exercice de synthèse, en vue de rapprocher les positions sur un consensus sur un programme de travail qui soit complet et équilibré. En effet, le dispositif proposé par les six présidents, comprenant un projet de décision CD/2007/CRP.6, le projet de décision CD/2007/L.1 et le projet de déclaration présidentielle complémentaire CD/2007/CRP.5, représente un progrès significatif qui pourrait conduire à surmonter les difficultés actuelles et à aboutir à un compromis sur le programme de travail, mais force est de constater que le contenu de ce dispositif n'a pas encore atteint le stade requis de maturation sur le programme de travail. Monsieur le Président, les efforts ainsi déployés doivent, de notre point de vue, trouver leur place dans notre rapport. Celui-ci ne devrait pas en effet constituer un voile qui cacherait les développements qui ont réellement eu lieu. Aussi, la règle du consensus ne doit-elle pas compromettre la nécessité de refléter fidèlement les positions des uns et des autres, conformément au paragraphe 25 du Règlement intérieur. Par ailleurs, notre rapport devrait éviter les formulations problématiques ou sélectives susceptibles d'entraver notre quête d'un accord ou de répéter l'expérience fâcheuse de l'année dernière. De notre point de vue, il est important que ce rapport réponde aux paramètres du Règlement intérieur, à savoir être factuel, refléter fidèlement les débats et éviter les citations sélectives et les jugements de valeur. À ce propos, permettez-moi de suggérer, Monsieur le Président, de refléter dans notre projet de rapport le message adressé le 21 août 2007 à la Conférence du désarmement par M. Sergio Duarte, Haut Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les affaires du désarmement. La délégation algérienne aurait quelques remarques à faire lors des discussions ultérieures, en vue d'améliorer ce projet de rapport, et reste à votre disposition, Monsieur le Président, afin que nous puissions, ensemble, transmettre à l'Assemblée générale un message objectif, qui jouirait de l'acceptation de tous ou au moins de l'absence d'opposition.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je vous remercie de vos paroles aimables et de cette intervention importante. Je vous prie d'adresser tous mes vœux à l'Ambassadeur Idriss Jazairy.

Le distingué Ambassadeur de la Chine est inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui. Je lui donne la parole.

M. CHENG (Chine) (parle en chinois): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis fermement convaincu que, sous votre direction éclairée, la Conférence pourra mener à bien sans difficultés la rédaction de son rapport annuel. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération active de ma délégation.

La question de la transparence dans le domaine des armements étant un point important de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, j'aimerais vous informer des récentes mesures prises par le Gouvernement chinois dans ce domaine. Le Gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à la transparence militaire et à la transparence dans le domaine des armements, et il fait des efforts constants pour développer des relations de confiance avec les autres pays. Depuis 1995, nous avons publié cinq livres blancs consacrés à la défense nationale, et deux autres à la limitation des armements, au désarmement et à la non-prolifération, qui dépeignent en détail la politique chinoise en matière de défense nationale, les progrès dans la construction de notre système de défense nationale et les efforts faits par la Chine pour promouvoir la limitation des armements et la non-prolifération. En outre, nous avons mené

(M. Cheng, Chine)

une série d'échanges bilatéraux et multilatéraux destinés à promouvoir la transparence dans le domaine militaire. Dans le prolongement de ces efforts, le Gouvernement chinois a récemment pris les deux décisions importantes suivantes. Premièrement, à partir de cette année, la Chine participera au système de transparence des dépenses militaires mis en place par les Nations Unies en communiquant aux Nations Unies les principales informations concernant ses dépenses militaires pour l'exercice précédent, en application de la résolution 60/44 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Deuxièmement, au vu du fait qu'un certain pays a cessé de transmettre au Registre des armes classiques des Nations Unies des données concernant ses exportations illégales d'armes vers la province chinoise de Taiwan, la Chine a décidé, à compter de cette année, de recommencer à soumettre au Registre des informations concernant ses importations et ses exportations d'armes classiques pour les sept catégories principales. Nous avons déjà officiellement soumis notre rapport pour cette année au Secrétariat de l'ONU. Ces deux décisions constituent de la part de la Chine un pas important dans le développement de la transparence de ses activités militaires et démontrent que la Chine a adopté un nouveau concept en matière de sécurité centré sur la confiance, l'avantage réciproque, l'égalité et la coopération, et aussi qu'elle reconnaît le rôle fondamental joué par les Nations Unies dans la promotion de la transparence dans le domaine des armements et de la confiance mutuelle entre États s'agissant des questions de sécurité. La Chine continuera à travailler avec la communauté internationale dans le cadre d'un effort commun destiné à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

M. KHAN (Pakistan) (parle en anglais): Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement à un moment aussi crucial. Nous savons que la fin de la session de 2007 appelle une direction prudente, et il est certain que vous menez vos consultations de la façon la plus prudente et la plus réfléchie qui soit. La Syrie a toujours joué un rôle clef dans le domaine du désarmement. Nous sommes heureux de voir l'efficacité dont vous faites preuve dans le cadre de votre présidence.

À ce stade, nous aimerions également remercier l'Ambassadeur Streuli, de la Suisse, pour la compétence avec laquelle il a présidé la Conférence.

Votre présidence est la plus cruciale de toutes les présidences de la présente session, car c'est sous votre direction que la Conférence établira le rapport qu'elle devra ensuite soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir préparé la première version, qui offre une bonne base pour un rapport équilibré et consensuel. Nous sommes conscients des efforts importants qui ont dû être faits pour établir ce texte de façon à refléter les événements survenus au cours de la session de 2007.

La Conférence du désarmement a donné suffisamment d'indications pour la rédaction des rapports, et nous avons l'avantage de pouvoir compter sur les précédents, la Conférence présentant des rapports année après année. Les rapports énoncent des faits et reflètent l'état des négociations et des travaux de la Conférence. Ils renferment les conclusions et les éventuelles décisions adoptées pendant l'année. Enfin, ils font référence aux documents de travail et aux propositions soumis.

(M. Khan, Pakistan)

Nous allons travailler à l'adoption d'un rapport factuel. Les répétitions et redondances devront être supprimées. Il conviendra d'éviter les jugements de valeur, les descriptions négatives et les citations sélectives et partiales. Si nous avons du mal à parvenir à un consensus, nous pourrions toujours nous inspirer de notre pratique antérieure.

La Conférence adopte un ordre du jour pour chaque session. Il serait malvenu de se livrer à de quelconques anticipations en la matière. Notre rapport de cette année devra montrer que toutes les questions ont été traitées de façon équitable. Il ne devra pas, de façon indirecte ou fortuite, conférer une légitimité à des mesures provisoires prises uniquement pour des raisons de fonctionnement. Les mesures provisoires ne doivent pas être perçues comme des nouveaux mécanismes appelés à se substituer aux mécanismes existants. Tout précédent doit être le fruit d'une décision consciente de la part de la Conférence du désarmement.

Dans ce contexte, nous avons présenté des amendements qui, nous l'espérons, permettront de rendre le rapport plus équilibré. Ces amendements, qui sont joints à notre déclaration, devraient, si possible, être intégrés au compte rendu officiel.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration, ainsi que des paroles aimables et cordiales que vous avez adressées au Président de la Conférence. L'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande a demandé la parole.

M. MACKAY (Nouvelle-Zélande) (parle en anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis, tout d'abord, de faire écho aux commentaires faits par d'autres collègues à propos de l'importance du rôle qui est le vôtre en tant que Président. J'ai entière confiance dans la façon dont vous vous acquitterez de ce rôle. Je crois aussi que notre confiance est parfaitement reflétée dans le contenu du projet de rapport que vous nous avez présenté.

J'aimerais simplement faire quelques remarques à la lumière des déclarations que nous venons d'entendre ce matin. En premier lieu, je me félicite de la déclaration de l'Ambassadeur de la Chine. La question de la transparence dans le domaine des armements a toujours fait l'objet d'une grande attention lors des consultations menées par les coordonnateurs successifs. Je crois que les discussions très approfondies que nous avons eues concernant la nécessité, pour chacun d'entre nous, de faire preuve d'une transparence accrue et de susciter la confiance ont montré que tous les membres de la Conférence du désarmement attachaient une importance cruciale à cette question. En effet, notre débat sur la question de la transparence et la confiance m'est apparu comme un des débats les plus productifs que nous ayons eus au cours de nos discussions officielles. Nous nous félicitons très sincèrement de toutes les initiatives en matière de transparence, et nous tenons à remercier notre collègue, l'Ambassadeur de la Chine, de sa déclaration de ce matin. Nous avons hâte d'en apprendre davantage à la suite de la décision de la Chine.

Permettez-moi à présent d'aborder la question du rapport. Je l'ai dit, je crois que le texte que vous nous avez présenté est totalement digne de notre confiance. D'après ce que nous venons d'entendre, il est clair que plusieurs délégations auront des propositions à faire dans le but de modifier le texte, et je pense qu'il en est de même pour d'autres qui ne se sont pas encore exprimées.

(M. Mackay, Nouvelle-Zélande)

Je crois qu'il est important que le rapport reflète la teneur de nos discussions de cette année. Il est certain, comme l'a souligné notre collègue pakistanais, par exemple, que les rapports des années antérieures constituent autant de précédents. Il y a aussi, bien sûr, par essence, des bons précédents et des mauvais précédents. Je crois qu'il serait très regrettable que le projet de rapport sur les travaux de cette année soit dépouillé au point de perdre la saveur des progrès très utiles qui ont été accomplis au cours de cette année sous la direction de la plate-forme des six présidents et aussi sur la base de la proposition qu'elle a soumise à la Conférence. Il serait dommage que tout cela soit gommé du rapport, car nous savons tous que le travail accompli par la plate-forme présidentielle et, surtout, la proposition en question ont contribué à nous faire avancer, et je crois que chacun d'entre nous ou, du moins, l'immense majorité d'entre nous espère que ces résultats nous permettront de commencer un travail de fond très rapidement, après une si longue période d'inertie.

Évidemment, nous n'avons pas encore vu toutes les propositions d'amendements qui ont été faites, et nous venons tout juste de recevoir la proposition de notre collègue pakistanais, que je remercie de nous avoir transmis son texte par écrit, ce qui nous est fort utile. Je n'ai pas eu le temps de parcourir le texte, que je viens de recevoir, mais je note, par exemple, qu'il y est proposé de supprimer le paragraphe 56 du projet de rapport. Je pense que le paragraphe 56 est un des quelques paragraphes du rapport, sinon le seul, à proposer une perspective d'avenir, exprimant la conviction que la Conférence doit poursuivre ses efforts intenses pour donner suite aux résultats atteints en 2007 en vue d'harmoniser les positions concernant ses grandes priorités et de maintenir l'élan donné à la Conférence du désarmement pour lui permettre de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis si longtemps. Je pense que tel est le véritable sens des arguments et des commentaires que j'ai entendus de la part de nos collègues, et je pense qu'il serait particulièrement regrettable que cette idée, entre autres, disparaisse totalement du document.

J'affirme donc que, si les précédents sont importants, ils ne doivent toutefois pas nous étrangler. Je crois que cette année a été particulièrement productive à la Conférence du désarmement. Certes, elle ne nous a pas permis d'engager des négociations, mais pour le reste, elle a été productive, et je pense que le rapport devra traduire cette réalité et illustrer l'état d'esprit de cette année. Nous ne pouvons certes pas commencer à négocier sur le rapport durant cette plénière officielle, mais puisque les amendements en question ont été présentés officiellement en séance plénière officielle, il m'a paru souhaitable qu'un autre point de vue soit exprimé sur ce sujet. Comme je l'ai dit, je remercie sincèrement notre collègue l'Ambassadeur du Pakistan d'avoir soumis ses propositions de façon très accessible, et je remercie aussi notre collègue algérien de son intervention au sujet du rapport. Enfin, je remercie une nouvelle fois notre collègue chinois des informations qu'il nous a communiquées concernant les intentions de son gouvernement s'agissant de la transparence qui, je l'ai dit, est chère au cœur de chacun d'entre nous.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Merci de cette intervention constructive. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? L'Ambassadeur de l'Italie demande la parole.

M. TREZZA (Italie) (parle en anglais): J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue suédois et lui souhaiter un séjour agréable et productif à Genève. J'aimerais également vous remercier d'avoir distribué le projet de rapport qui, à notre avis, reflète parfaitement le travail, que je qualifierais d'exceptionnel, accompli par la Conférence cette année, c'est-à-dire, en d'autres termes, par chacun d'entre nous. Nous avons hâte de travailler sur ce document de façon constructive, comme d'autres délégations l'ont déjà indiqué.

J'aimerais, à l'image de notre collègue néo-zélandais, saluer la déclaration de l'Ambassadeur de la Chine, qui a annoncé que désormais la Chine participerait au processus de notification des dépenses militaires, ainsi qu'au Registre des transferts d'armes classiques des Nations Unies. Cette annonce témoigne à l'évidence d'une volonté de transparence qui mérite d'être saluée.

Je remercie également notre collègue algérien qui, au nom de son Ambassadeur, a fait une déclaration dans laquelle il a, pour l'essentiel, approuvé le contenu du rapport, et je prends acte des remarques et des propositions constructives qu'il a formulées. Il a mentionné – ce dont je le remercie – les travaux accomplis par les coordonnateurs. Me trouvant être l'un d'entre eux, je suis sensible à cette remarque. J'aimerais appeler votre attention sur le fait que le travail accompli, qui figure dans le document CD/1827, est un rapport. Le Président avait en effet invité les coordonnateurs à rendre compte de façon factuelle des travaux relevant des différents points de l'ordre du jour de cette année. Ce travail était donc basé sur les documents présentés par les membres de la Conférence du désarmement, et le rapport s'est voulu aussi factuel que possible.

J'aimerais également évoquer la déclaration de notre collègue l'Ambassadeur du Pakistan. Nous lisons avec attention les amendements proposés par sa délégation. Je ne suis pas en mesure de les commenter à ce stade. Toutefois, j'aimerais préciser que je prends bonne note de son affirmation selon laquelle le rapport devra refléter les événements survenus durant l'année 2007, année qui, je le répète, a été une année particulièrement fructueuse.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadeur Trezza, de l'Italie. Je vois que l'Ambassadeur du Royaume-Uni demande la parole.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence dans le cadre de la plate-forme présidentielle, mais aussi de poursuivre le travail de recherche du consensus entamé par vos prédécesseurs par l'élaboration de cette première version du rapport que nous devons soumettre à la Première Commission et qui, à notre avis, constitue une excellente base de travail.

Le travail accompli cette année par la plate-forme présidentielle s'est inscrit dans le prolongement des remarquables efforts menés l'année dernière dans le but d'élaborer une méthode de travail qui nous a permis d'avoir des discussions approfondies sur un large éventail de questions relevant de l'ordre du jour de la Conférence. Certaines de ces questions ont donné lieu à controverse, mais toutes les délégations ont participé de bonne foi aux discussions. Sur cette base solide, nous avons élaboré une solution globale de compromis destinée à permettre à la Conférence du désarmement de jouer son véritable rôle et d'engager des négociations tout en poursuivant ses discussions de fond sur les questions centrales, c'est-à-dire non seulement d'échanger des points de vue, mais aussi de maintenir la possibilité de progresser concrètement.

(M. Duncan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

En dépit de notre déception face à l'incapacité de la Conférence de parvenir à un consensus sur la solution globale proposée par la présidence de cette année, nous avons été encouragés par l'énergie et la détermination affichées par un grand nombre de délégations pour parvenir à une solution dans l'esprit de compromis qui a caractérisé nos discussions cette année.

S'agissant du rapport proprement dit, nous avons, au cours des dernières semaines écoulées, entendu un certain nombre de délégations nous dire qu'elles souhaitent qu'il soit rendu compte du travail productif accompli cette année. Nous ne cherchons certainement pas à blâmer qui que ce soit pour notre incapacité à parvenir à un consensus, mais, comme ce fut déjà le cas dans le passé, les pays qui ne sont pas encore en mesure de se joindre à la majorité ne devraient pas chercher à masquer le fait qu'ils ont exercé leur droit légitime et souverain de ne pas se joindre à un consensus. Ce serait selon nous une erreur, et cela irait à l'encontre de l'affirmation reprise par tous les membres de la Conférence – y compris ceux qui ne se sont pas joints au consensus sur la solution de compromis –, affirmation selon laquelle ils sont conscients du rôle de la Conférence et estiment qu'elle a un rôle potentiel à jouer dans la résolution des grands problèmes du XXI^e siècle.

Pour conclure, Monsieur le Président, je dirais donc que vous avez produit une excellente première version de rapport, qui répond au besoin d'équilibre et d'honnêteté. Nous devons nous y tenir et ne pas la modifier au-delà de certains détails techniques.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je vous remercie de votre déclaration et des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? L'Ambassadeur de la République islamique d'Iran demande la parole.

M. SAJJADPOUR (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier d'avoir préparé le projet du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies. En principe, nous estimons que le rapport devrait être factuel, sans répétitions et dépourvu de tout jugement de valeur. Ma délégation est de l'avis que le rapport que vous nous avez présenté est bien conçu et qu'il pourra, moyennant quelques petites modifications, être adopté par la Conférence du désarmement.

Le paragraphe 4, qui renferme un résumé des allocutions prononcées par les dignitaires, semble dépourvu de conclusion, et devrait être plus étoffé. D'autres questions abordées par les dignitaires, telles que l'élaboration d'un programme de travail équilibré et complet pour la Conférence, méritent de figurer dans ce paragraphe.

Tout en saluant l'initiative de la plate-forme des six présidents, nous sommes de l'avis que la Conférence devrait systématiquement se conformer à son règlement intérieur. L'initiative en question ne devra donc pas, à l'avenir, être interprétée comme un précédent. Dans ce contexte, il conviendrait de préciser le contenu des paragraphes 15 et 29 du rapport.

À la lecture des paragraphes 56 et 57, nous comprenons que, dans le cadre des travaux de la Conférence du désarmement, les quatre questions centrales devraient être traitées sur un même pied d'égalité, et que le programme de travail devrait intégrer chacune de ces grandes priorités.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je vous remercie de votre déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole à l'Ambassadeur de la Turquie.

M. ÜZÜMCÜ (Turquie) (parle en anglais): Monsieur le Président, à l'image des orateurs qui m'ont précédé, j'aimerais vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assurer de notre étroite coopération et de votre appui.

Le projet de rapport dont nous sommes saisis, et qui résume le travail accompli par la Conférence du désarmement au cours des huit derniers mois écoulés, convient parfaitement. Il est factuel et nous paraît équilibré. Nous estimons qu'il serait pratiquement impossible de couvrir tous les points soulevés par les délégations, même si toutes les questions que nous avons traitées sont importantes.

Nous n'avons pas pu atteindre l'objectif que nous nous étions fixé pour 2007, mais nous avons tout de même, nous semble-t-il, posé des bases solides pour l'année prochaine. Nous espérons, alors que nous nous apprêtons à prendre la présidence de la Conférence l'année prochaine, qu'aucune modification majeure ne sera apportée au projet de rapport existant. Selon nous, le rapport tel qu'il se présente aujourd'hui représente une base minimum pour permettre une transition en douceur vers les prochaines sessions de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je vous remercie de vos paroles aimables. Nous, les six présidents de la plate-forme, avons également hâte de coopérer avec vous dans les jours à venir pour préparer, comme vous l'avez dit, une transition en douceur vers l'année prochaine. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Notre séance officielle d'aujourd'hui est donc terminée. Comme je vous l'ai dit la semaine dernière, cette séance sera suivie, dans dix minutes, d'une séance officieuse qui sera ouverte aux membres et aux observateurs. Nous nous retrouvons donc dans dix minutes. La séance officielle est levée.

La séance est levée à 10 h 50.
